

Aide alimentaire aux enfants: Quand la faim justifie les moyens



Photo: Jacques Nadeau Le Devoir M. Roberge a décidé d'offrir des fonds aux écoles qui devaient perdre leur aide alimentaire à cause des nouveaux indices de défavorisation.

Marco Fortier

10 mai 2019

Éducation

Le gouvernement Legault s'engage à ce que les milliers d'élèves qui ont droit à des repas à 1 \$ ou à des collations gratuites gardent leur aide alimentaire « à la prochaine rentrée scolaire », même si leur école est située dans un quartier qui s'est enrichi.

Le ministre Jean-François Roberge a annoncé jeudi cette volte-face en raison de la mobilisation autour d'une trentaine d'écoles de Montréal qui allaient perdre des budgets de 4,4 millions de dollars pour nourrir près de 25 000 élèves. Ces écoles sont situées dans des quartiers autrefois défavorisés qui se

sont enrichis à cause de l'arrivée de familles mieux nanties. Les budgets d'aide alimentaire iront à des écoles situées dans des quartiers où sévit une plus grande concentration de pauvreté.

« On s'engage à ce qu'il n'y ait pas d'enfants qui perdent l'aide alimentaire qu'ils ont aujourd'hui et dont ils ont besoin

— **Jean-François Roberge**

M. Roberge a décidé d'offrir des fonds aux écoles qui devaient perdre leur aide alimentaire à cause des nouveaux indices de défavorisation. « Nous voulons effectivement nous assurer qu'aucun enfant dans le besoin ne perd son aide alimentaire à la prochaine rentrée scolaire », a précisé au *Devoir* Francis Bouchard, attaché de presse du ministre de l'Éducation.

En matinée, le ministre Roberge a déclaré à l'animateur Paul Arcand, du 98,5 FM, qu'il était prêt à investir davantage pour amoindrir le choc produit par les nouveaux indices de défavorisation : « On s'engage à ce qu'il n'y ait pas d'enfants qui perdent l'aide alimentaire qu'ils ont aujourd'hui et dont ils ont besoin. »

Mal nourris

L'aide d'urgence de Québec aidera 14 écoles de Montréal à servir des repas à 1 \$ à 4900 élèves (un programme de 3,1 millions de dollars), et 15 écoles à offrir des collations gratuites à 20 000 élèves (au coût de 1,3 million de dollars). Le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal s'est réuni jeudi soir pour étudier une aide supplémentaire à ces écoles, de concert avec le gouvernement.

Violaine Cousineau, commissaire indépendante à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), dit souhaiter que l'aide financière se poursuive bien au-delà de la prochaine année scolaire. « On a amplement fait la démonstration que les enfants qui ont faim ont toujours aussi faim quand leur quartier s'embourgeoise. S'ils ont faim à la rentrée 2019, ils auront aussi faim à la rentrée 2020 », a-t-elle réagi. La commissaire a appuyé les mouvements populaires qui se sont mobilisés dans les quartiers touchés (Pointe-Saint-Charles, Villeray, Rosemont, Plateau-Mont-Royal, etc.) pour maintenir l'aide alimentaire malgré l'embourgeoisement.

Miville Boudreault, président de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, dit comprendre le désarroi des écoles qui devaient perdre la mesure alimentaire. Il rappelle toutefois que le modèle de distribution de l'aide alimentaire est « solide et très rigoureux ». « Il ne faut jamais oublier que ces mesures-là visent les secteurs où la défavorisation est la plus concentrée. Ces indices sont établis sur une base scientifique », dit-il.

« À Montréal, il y a beaucoup d'écoles de niveau 7 (sur une échelle de 1 à 10) qui n'ont jamais eu cette aide-là. Ces écoles ont pourtant des élèves défavorisés : des enfants défavorisés, il y en a partout », ajoute le président de la CSPI. La commission scolaire recevra un demi-million de dollars supplémentaires pour l'aide alimentaire aux élèves démunis, car la pauvreté s'est déplacée vers l'est de Montréal.